

Ordered,—That Bill S-14, An Act to revive Tremus Industries Limited be referred to the Standing Committee on Miscellaneous Private Bills and Standing Orders.

The Chairman called the Preamble.

Mr. Claude-André Lachance, M.P. and Mr. Pierre Raymond made an opening statement and answered questions assisted by Messrs. McGovern and Viets.

The Preamble carried.

Clauses 1 and 2 carried.

The Title carried.

The Bill carried.

Ordered,—That the Chairman report Bill S-14, without amendment, to the House of Commons.

At 12:05 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Il est ordonné,—Que le bill S-14, Loi reconstituant Tremus Industries Limited, soit déferé au Comité permanent des bills privés en général et du Règlement.

Le président met en délibération le préambule.

M. Claude-André Lachance, député et M. Pierre Raymond font des déclarations préliminaires et répondent aux questions avec l'aide de MM. McGovern et Viets.

Le préambule est adopté.

Les articles 1 et 2 sont adoptés.

Le titre est adopté.

Le bill est adopté.

Il est ordonné,—Que le président fasse rapport du bill S-14, sans amendement, à la Chambre des communes.

A 12 h 05, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.